

Association CHEVAL NATURE DU SUD MANCHE

Cotisation d'adhésion 2013 (à conserver par l'adhérent)

Numéro d'ordre : **W501003012**
Sous-préfecture Avranches



Reçue la somme de 10 €, au titre de la cotisation

Espèces Chèque

De M. Mme Mlle¹ Nom :

Prénom :

Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre¹ : Actif Bienfaiteur Autre

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et *le cas échéant* à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à le / /

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

✂-----

Bulletin d'adhésion 2013

Association CHEVAL NATURE DU SUD MANCHE (à retourner à l'adresse indiquée ci-dessous)

M. Mme Mlle¹ Nom

Prénom

Adresse :

Le cas échéant : tél. fixe/port. :

Courriel :

Date d'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

Numéro de licence (*le cas échéant*)

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association.

Fait en deux exemplaires à le . . / . . /

L'adhérent

à retourner à l'adresse suivante :
Association Cheval Nature du Sud Manche
La Haute Boulaye
50300 SAINT BRICE